

Certificat d'Aptitude Professionnelle

Etancheur du bâtiment et des travaux publics

L'étancheur est un ouvrier qualifié du bâtiment qui réalise des travaux de revêtement d'étanchéité à l'eau. Sur des chantiers de bâtiment, il assure l'étanchéité des toitures, des terrasses jardin, des bassins et des façades industrielles. Sur des chantiers de travaux publics, il est chargé de l'étanchéité de la voirie ou d'ouvrages d'art (ponts, tunnels, réservoirs, barrages...).

Il prend également en charge l'isolation thermique et acoustique. Il sait calculer, choisir, fournir et poser les panneaux isolants et les revêtements, en maîtrisant les phénomènes de condensation et d'infiltration. Il a acquis une grande technicité dans la pose et l'assemblage des éléments, dans la préparation des surfaces, la manipulation et l'application des matériaux d'isolation et d'étanchéité.

Les activités de ce professionnel s'exercent principalement sur chantier voire en atelier. Il travaille sous les ordres de sa hiérarchie, et également avec d'autres intervenants dans l'acte de construire, il peut être en relation, notamment sur le chantier avec des représentants : de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre : architectes, contrôleurs techniques, coordonnateurs sécurité.

Débouchés :

Pour travailler dans les entreprises qui réalisent des complexes d'étanchéité ou des bardages à l'aide de produits d'isolation, d'étanchéité, de couverture acier et de bardage..

Métiers accessibles :

- Etancheur
- Etancheïste
- Couvreur

Compétences et qualités requises :

- Bonne condition physique, être endurant
- Avoir le sens de l'équilibre et ne pas avoir le vertige
- Aimer travailler à l'extérieur
- Avoir une grande habileté manuelle
- Savoir travailler avec précision et habileté
- Avoir l'esprit d'équipe et pouvoir travailler en autonomie

Programme

Grille horaire	1 ^{re} année	2 ^e année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention	43h30	39h
Enseignements professionnels et math en co-intervention	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre	87h	78h
Prévention santé environnement	43h30	26h
Français, histoire géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques-Physique chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture art.	29h	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accom personnalisé et accomp au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

Stage

La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines

Poursuites d'études

Le CAP prépare à l'entrée directe dans la vie professionnelle.

Eventuellement poursuite d'études dans :

- BP Etanchéité du bâtiment et des travaux publics,
- BP Métiers de la piscine,

Où se former dans l'académie

- **En apprentissage**

Marseille – LP Jacques Raynaud

N'hésitez pas à rencontrer un Psychologue de l'Education Nationale